5 - REFERENTIELS

Article L6113-1 En savoir plus sur cet article... Créé par LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 (V)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un référentiel d'activités qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un référentiel de compétences qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un référentiel d'évaluation qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

Le référentiel de compétences présenté ci-dessous se réfère à l'Arrêté du 12 décembre 2014 Relatif à la formation en ostéopathie (JORF n°0289 du 14 décembre 2014). Il est composé de 6 activités et 6 compétences. (Chacune de ces activités et compétences sont détaillées dans le référentiel présenté ci-dessous).

Activités

- A.1 Accueil et information de la personne
- A.2 Recueil d'informations nécessaires à l'élaboration du projet d'intervention de l'ostéopathe
- A.3 Intervention ostéopathique
- A.4 Organisation des activités et gestion de l'information
- A.5 Gestion d'un cabinet
- A.6 Veille professionnelle et formation continue

Compétences

- C.1 Évaluer une situation et élaborer un diagnostic ostéopathique
- C.2 Concevoir et conduire un projet d'intervention ostéopathique
- C.3 Réaliser une intervention ostéopathique
- C.4 Conduire une relation dans un contexte d'intervention ostéopathique
- C.5 Analyser sa pratique professionnelle et traiter des données scientifiques et professionnelles
- C.6 Gérer un cabinet

REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les activités	REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances, y compris		
exercées, les métiers ou emplois visés	transversales, qui découlent du référentiel d'activités	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
A.1 Accueil et information de la personne A.1.1 : Accueil de la personne	C.4.1 : Accueillir et écouter la personne et son entourage, en prenant en compte la demande et le contexte	Évaluation écrite et analyse d'une situation de communication dans un contexte d'intervention.	Toutes les informations nécessaires sur les
	C.4.4: Instaurer une communication verbale et non verbale avec les personnes	Accueil réalisé dans le cadre d'une consultation sur un patient par le candidat au sein de la	caractéristiques de la personne et sa situation sont recueillies. Le choix des informations est
A.1.2 : Information de la personne sur les conditions d'intervention en ostéopathie	C.4.3 : Établir des modalités de relation propices à l'intervention en ostéopathie en tenant compte des situations particulières et du niveau de compréhension de la personne	clinique de l'établissement de formation dédiée à l'accueil des patients, et sur des terrains de formation clinique externe, encadrées	pertinent. Les informations sont priorisées. Une attention est portée à la personne. La communication prend en compte l'expression et le contexte de vie de la personne. Le langage professionnel et les modes de communication (verbal, non verbal) sont adaptés à la personne. La posture professionnelle est adaptée à la relation et vise au respect de la personne
			La situation relationnelle est analysée en fonction des personnes du contexte

	Les besoins spécifiques de communication sont repérés et les attitudes adaptées identifiées
C.4.2 : Expliquer le projet d'intervention ostéopathique, son rapport bénéfice/risques et ses éventuels effets secondaires	Les informations et conseils sont en adéquation avec l'analyse des données recueillies. Les interdictions et restrictions réglementaires d'acte sont indiquées en fonction de la situation. La démarche d'information et de conseil est adaptée à la personne. L'appropriation des informations par la personne est recherchée.
	Les objectifs des actions proposées sont clairs et argumentés.

A.1.3 : Recueil du consentement de la personne à l'intervention	C.2.4: Expliquer le projet d'intervention et recueillir le consentement de la personne		Les objectifs et les actions proposées sont expliquées à la personne. Le rapport bénéfice/risque est expliqué à la personne. Les réactions de la personne sont prises en compte.
A.2 Recueil d'informations nécessaires à l'élaboration du projet d'intervention de l'ostéopathe A.2.1: Entretien et recueil d'informations concernant la situation du patient : motifs de la consultation, contexte de la demande, anamnèse, antécédents, examens para-cliniques déjà réalisés	C.1.1 : Conduire un entretien permettant de recueillir les informations nécessaires	Anamnèse réalisée dans le cadre d'une consultation sur un patient par le candidat au sein de la clinique de l'établissement de formation dédiée à l'accueil des patients, et sur des terrains de formation clinique externe, encadrées	Le déroulement de l'entretien est adapté à la situation. Les demandes et les attentes de la personne sont prises en compte. Les données du dossier de la personne sont prises en compte. Les éléments significatifs liés à la personne et son
	C.1.2 : Analyser les demandes de la personne, les données du dossier, les antécédents et les caractéristiques des symptômes et prendre en compte les traitements en cours		environnement sont identifiés. Les antécédents et les traitements en cours sont pris en compte. Les caractéristiques des troubles sont identifiées. La douleur est évaluée sur les plans quantitatif et qualitatif. Les informations recueillies sont en adéquation avec le motif de la consultation. Les

			informations sont justes et fiables, vérifiées par la diversité des sources et le croisement des données. Le comportements et situations à risque pour la santé sont identifiés.
A.2.2 : Examen physique de la personne : examen général, visuel statique et dynamique, examen palpatoire, examen des mobilités articulaires et tissulaire	C.1.3 : Réaliser les examens physiques appropriés C.1.4 : Évaluer la mobilité des différentes articulations et	Examens clinique réalisés sur un patient par le candidat au sein de la clinique de l'établissement de formation dédiée à l'accueil des patients, et sur des terrains de	Le recueil des informations est réalisé dans le respect l'intimité de la personne et de la confidentialité. Le choix et la chronologie des
	les caractères physiques des tissus	formation clinique externe, encadrées	tests de l'examen physique sont expliqués. La contre- indication à l'intervention

	C.1.5 : Évaluer les troubles fonctionnels	ostéopathique est identifiée. Les dysfonctions sont mises en évidence
	C.1.6 : Évaluer la douleur et en rechercher les causes en prenant en compte l'ensemble de la personne et de son environnement	
A.2.3 : Établissement du diagnostic d'opportunité et orientation de la personne vers un médecin ou un autre professionnel médical, en cas de nécessité	C.1.7: Identifier les situations nécessitant l'intervention d'un médecin ou d'un autre professionnel médical et celles pouvant justifie l'intervention d'un autre professionnel	
	C.1.8 : Identifier l'intérêt d'une démarche pluri professionnelle en fonction de la situation	
	C.1.9 : Discerner les éléments du ressort de l'ostéopathe	
A.2.4 : Établissement du diagnostic ostéopathique	C.1.10 : Élaborer un diagnostic ostéopathique	L'analyse des informations recueillies au cours des différentes évaluations est cohérente. L'évaluation des dysfonctions est réalisée au regard des références existantes. Les liens sont établis entre les résultats de l'évaluation et les motifs

12.11.00		de la consultation. Les
		relations entre les
		différentes dysfonctions
10 v = 11 12 12 12 13 14 15 15 15 15 15 15 15 15 15 15 15 15 15		sont identifiées et
		hiérarchisées. Les
		situations nécessitant une
		réorientation de la
		personne sont identifiées
		Les situations nécessitant
		une démarche
en sedie		pluridisciplinaire sont
		identifiées. L'opportunité
2 1 2		d'une prise en charge
		ostéopathique est
		déterminée. Les régions
		anatomiques à traiter son
		identifiées. Le
		raisonnement est logique
		et argumenté. Le
		diagnostic ostéopathique
		posé fait le lien entre les
		éléments recueillis et
		analysés et les références
		professionnelles dans le
- V		domaine.
A.2.5 : Définition des modalités et	C.2.1 : Élaborer une stratégie d'intervention	Le projet est en adéquation
formalisation du projet	ostéopathique adaptée à la personne et à son contexte	avec le diagnostic
d'intervention	environnemental	ostéopathique et la
		situation de la personne.

C.2.2 : Choisir les techniques manuelles appropriées à la		projet et le programme
personne, à son modèle fonctionnel et à ses troubles en		d'intervention prennent en
tenant compte de l'équilibre bénéfice/risques	-	compte les conclusions du
		diagnostic ostéopathique.
C.2.3 : Déterminer le rythme et le nombre de		La planification des
consultations nécessaires en fonction de la personne, de		interventions est
		pertinente. Le projet
sa demande, des effets attendus et des objectifs de la		comporte des objectifs,
prise en charge		des actions, des critères et
		modes d'évaluation
		Les actions prévues sont en
		adéquation avec le
		contexte d'intervention.
		Les choix et priorités sont
		expliqués et justifiés. Les
		adaptations nécessaires
		sont argumentées.
		som argamentees.
		Les finalités de
		l'intervention sont
		identifiées. Les objectifs
		sont cohérents avec les
		finalités de l'intervention.
		Les risques liés à
		l'intervention sont
		identifiées et le rapport
		bénéfice/risque évalué
		benence/risque evalue

	C.2.5 : Identifier les critères permettant d'apprécier l'efficacité du traitement ostéopathique		Le projet proposé est expliqué et argumenté
	C.2.6: Formaliser un suivi des interventions		
A.3 Intervention ostéopathique A.3.1 : Mise en œuvre des règles en matière d'hygiène et de sécurité	C.3.3 : Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité	Analyse de situation. Consultations réalisées sur un patient par le candidat au sein de la clinique de l'établissement de formation dédiée à l'accueil des patients, et sur des terrains de formation clinique externe, encadrées Épreuve pratique d'anatomie palpatoire, de palpation ostéopathique, de mise en œuvre des tests et techniques et argumentation des tests et	Les techniques de manipulation sont mises en œuvre conformément aux références professionnelles. Les techniques de mobilisation sont mises en œuvre conformément aux références professionnelles Les règles d'hygiène et de sécurité sont respectées. La traçabilité de l'intervention est assurée. Toute action est expliquée à la personne.
A.3.2 : Mise en œuvre du traitement ostéopathique par des gestes adaptés et contrôlés	C.3.1 : Mettre en œuvre les techniques appropriées de manipulation et de mobilisation	techniques utilisés en lien avec le diagnostic ostéopathique, analyse de situation. Présentation écrite ou orale d'un projet d'intervention	Les indications et les contre-indications absolues et relatives sont systématiquement identifiées. Les gestes sont adaptés à la personne et à ses troubles fonctionnels.

	C.3.2 : Repérer les risques liés à la mise en œuvre de	ostéopathique à partir d'une	Les risques liés à la mise en
	l'intervention ostéopathique	situation de consultation.	œuvre des interventions
			ostéopathiques sont
			identifiés et expliqués. Les
			interdictions et limitation
			d'intervention liées à la
			réglementation sont
			respectées.
A.3.3 : Surveillance des réactions de la	C.3.5 : Adapter l'intervention ostéopathique à l'évolution		Les réactions de la
personne durant l'intervention	des troubles de la personne		personne sont surveillées
ostéopathique			et analysées durant le
			traitement ostéopathique.
	C.3.8 : Identifier les situations d'urgence et prendre les		Les effets du traitement
	mesures appropriées		ostéopathique sont
	l mesures appropriees		identifiés de manière
			appropriée. Les mesures
			pertinentes sont
A.3.4 : Suivi des résultats du traitement	C.2.7 : Évaluer l'efficacité du traitement ostéopathique		déterminées en cas de
ostéopathique et adaptation du projet	en suivant l'évolution dans le temps des résultats		réactions non souhaitées.
d'intervention	obtenus		La douleur est évaluée et
			une réponse appropriée
	C 2 8 . Adaptar la stratégia d'intermention en fanction de		est mise en œuvre.
	C.2.8 : Adapter la stratégie d'intervention en fonction de cette évaluation		L'adaptation des gestes en
	cette evaluation		fonction de l'évaluation
			des résultats est expliquée.
			Les situations d'urgence
	C.3.4 : Évaluer les résultats du traitement ostéopathique		sont repérées. Les mesures
	mis en œuvre		d'urgence à mettre en
			œuvre dans différentes
			situations d'urgence sont
			identifiées et expliquées

선생님 열	10.1 18.8 No. 10.0 No	238	Les finalités de
		ac (e.)	l'intervention sont
			identifiées. Les objectifs
			sont cohérents avec les
	, and the second		finalités de l'intervention.
			Les risques liés à
			l'intervention sont
			identifiées et le rapport
			bénéfice/risque évalué
			Le projet proposé est
			expliqué et argumenté
A.3.5 : Conseils à la personne : activité	C.4.5 : Proposer des actions de prévention pour aider au		Les informations et conseils
gestuelle, posture, hygiène de vie, prise en	maintien de l'état de santé des personnes et en assurer		sont en adéquation avec
charge par un autre professionnel	le suivi		l'analyse des données
			recueillies. Les interdictions
			et restrictions
			réglementaires d'actes
			sont indiquées en fonction
			de la situation. La
			démarche d'information et
		-1	de conseil est adaptée à la
			personne. L'appropriation
			des informations par la
			personne est recherchée.
			Les objectifs des actions
			proposées sont clairs et
			argumentés
A.4 Organisation des activités et gestion	C.6.9 : Organiser les plannings, les rendez-vous et la	Présentation écrite ou orale	Les informations
de l'information	répartition des activités	d'une analyse de pratique	nécessaires sont
		2 2 5 5	identifiées :
A.4.1 : Préparation, organisation et		Prises de notes réalisées lors	réglementation, démarches
planification des interventions		d'une consultation sur un patient	

A.4.2 : Enregistrement et suivi des données permettant la traçabilité des interventions ostéopathiques A.4.3 : Échanges avec les professionnels de santé par les moyens adaptés	C.3.6 : Assurer la traçabilité des interventions en ostéopathie C.3.7 : Transmettre les informations nécessaires dans le cadre d'une prise en charge pluridisciplinaire	par le candidat au sein de la clinique de l'établissement de formation dédiée à l'accueil des patients, et sur des terrains de formation clinique externe, encadrées	Toutes les informations nécessaires sont indiquées sur le support adapté. Les informations indiquées sont exactes. Les informations nécessaires sont remises à la personne, en fonction des situations, dans le cadre d'une prise
A.4.5 : Rédaction de courriers et de comptes rendus	C.3.7 : Transmettre les informations nécessaires dans le cadre d'une prise en charge pluridisciplinaire		en charge pluri professionnelle
A.5 Gestion d'un cabinet A.5.1: Gestion administrative d'un cabinet	C.6.1 : Choisir un mode d'exercice	Etudes de cas, présentation écrite ou orale du projet professionnel et de la préparation de son intégration professionnelle.	
	C.6.2 : Élaborer et gérer un budget		La structure et le fonctionnement d'un budget sont identifiés. Les éléments devant figurer dans un bilan comptable sont identifiés
A.5.2 : Gestion du personnel d'un cabinet	C.6.10 : Appliquer la règlementation liée à la gestion du personnel		La réglementation liée à la gestion du personnel est identifiée et expliquée

A.5.3 : Gestion des dossiers administratifs, archivage	C.6.3 : Établir, suivre, archiver les éléments de gestion administrative et comptable		Les documents administratifs sont mis à jour de manière régulière et rigoureuse
A.5.4 : Gestion des matériels et des locaux	C.6.4 : Mettre en œuvre les mesures nécessaires à l'hygiène et à la sécurité des locaux, des installations et des matériels et assurer leur évaluation		Les équipements et matériels nécessaires au fonctionnement sont identifiés. Les règles de
	C.6.5 : Organiser l'espace professionnel		sécurité, d'hygiène et d'accessibilité en vigueur sont appliquées. L'organisation des lieux est fonctionnelle. Les matériels
	C.6.6 : Choisir du matériel adapté à la structure et aux activités		et locaux sont maintenus en bon état de fonctionnement selon les règles d'usage et les
	C.6.7 : Organiser les achats, la maintenance, la traçabilité et la gestion des stocks des matériels et consommables		réglementation en vigueur
	C.6.8: Organiser et contrôler la gestion des déchets dans le respect des règles et procédures		
A.6 Veille professionnelle et formation continue	C.5.1 : Identifier les ressources documentaires nécessaires et utiliser des bases de données actualisées	Rapport et présentation d'une synthèse bibliographique autour d'une thématique, présentation d'un article scientifique et de son utilité en ostéopathie, évaluation	Toutes les données scientifiques et professionnelles appropriées sont recherchées. La sélection

A.6.1 : Actualisation de connaissances et		écrite et orale d'anglais,	des données est	
documentation professionnelle		présentation écrite ou orale	pertinente.	
		d'une analyse de pratique.		
	CE2 : Questianner traiter analyser des dennées	1	L'angliag de l'angemble	
	C.5.2 : Questionner, traiter, analyser des données scientifiques et/ou professionnelles	Analyse d'une pratique professionnelle, présentation écrite ou orale d'une analyse de pratique.	L'analyse de l'ensemble des données recueillies est	
			pertinente	
			Le raisonnement utilisé et	
			la démarche d'analyse des	
	C.5.3: Interpréter et utiliser les données contenues dans des publications nationales et internationales		informations sont	
			expliqués.	
			Pertinence de	
		Présentation écrite ou orale d'une analyse de pratique.	l'interprétation des	
			données recueillies	
	C.5.9 : Identifier les domaines de formation professionnelle et personnelle à développer.		Les informations	
,			permettant de mener la	
			démarche d'évaluation	
A.6.2 : Participation à des formations			sont repérées et les	
continues, séminaires, congrès	l l		modalités identifiées. La	
			démarche d'analyse de	
			l'intervention et le	
			raisonnement sont	
			formalisés et logiques. Les	
			axes d'évolution sont	
			identifiés : formation	
			professionnelle à	
			développer, domaines	
			d'intervention sur lesquels	
			les efforts doivent porter,	
			informations à rechercher.	
			Les analyses de situations	
			sont présentées et	

Direction de la certification professionnelle de France compétences – Dossier téléchargeable RNCP V0 – Version du 24/01/2019 – page 33

			entées en utilisant
			abulaire
		profes	sionnel
		*	
		Les pro	opositions
		d'amé	lioration de sa
		pratiqu	ue sont justifiées et
		adapté	ées. Des moyens
		d'amé	lioration de sa
		pratiqu	ue sont recherchés
		mis en	place ainsi que des
		1	s pour en mesurer
A 2		l'impa	ct.
A.6.3 : Participation à des activités de	C.5.4 : Observer, formaliser et expliciter les éléments de	La prat	tique professionnelle
formation	sa pratique professionnelle	est and	alysée au regard des
		référei	nces
		profess	sionnelles. Les
A.C.A. Basisiantian S. dan décombre		élémei	nts devant être pris
A.6.4 : Participation à des démarches	C.5.5 : Analyser sa pratique professionnelle au regard des	en con	npte dans
d'évaluation des pratiques	références professionnelles et des évolutions	l'évalu	ation des
professionnelles		interve	entions sont
		identif	iés et explicités :
	C.5.6 : Évaluer la mise en œuvre de ses interventions au	réglem	nentation, références
	regard des principes de qualité, de sécurité et de	profess	sionnelles, principes
	satisfaction de la personne	de qua	lité, d'ergonomie, de
			é, d'hygiène, de
			ilité, satisfaction des
		bénéfi	
		Les info	ormations
		perme	ttant de mener la
		démar	che d'évaluation

		sont repérées et les
		modalités identifiées. La
		démarche d'analyse de
		l'intervention et le
* "		raisonnement sont
		formalisés et logiques. Les
		axes d'amélioration sont
		identifiés : formation
		professionnelle à
		développer, domaines
		d'intervention sur lesquels
		les efforts doivent porter,
		informations à rechercher
		 Les analyses de situations
		 sont présentées et
		argumentées en utilisant
		un vocabulaire
		professionnel
	C.5.7 : Identifier les améliorations possibles et les	La pratique professionnelle
	mesures de réajustement de sa pratique	est analysée au regard des
		références
		professionnelles. Les
	C.5.8 : Confronter sa pratique professionnelle à celle de	éléments devant être pris
	ses pairs, de l'équipe ou d'autres professionnels	en compte dans
	ses pairs, de l'équipe ou d'autres professionnels	l'évaluation des
		interventions sont
		identifiés et explicités :
		réglementation, références
		professionnelles, principes

		de qualité, d'ergonomie, de sécurité, d'hygiène, de traçabilité, satisfaction des bénéficiaires.
		Les propositions d'amélioration de sa pratique sont justifiées et adaptées. Des moyens d'amélioration de sa pratique sont recherchés mis en place ainsi que des critères pour en mesurer l'impact.
A.6.5 : Participation à des travaux de recherche professionnelle	C.5.10 : Rédiger et présenter des documents professionnels en vue d'une communication orale et/ou écrite	Pertinence des données recherchées au regard d'une problématique posée
		Pertinence de l'interprétation des données recueillies
		Pertinence de l'analyse de la pratique professionnelle

Le cas échéant, description de tout autre document constitutif de la certification professionnelle

Le cas échéant, description de tout autre document constitutif de la certification professionnelle

		The Distriction of the second
		- madala di indica
		SSSMEP on plant to sell the SERVE
		eld Yannus Anne den
		Kalamanana — iij — iij ii ii
		11. Table Control of the Control of
		announce to the second
		The state of the s
		or construction of the second
		: